

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLANC MAT

Code du produit: FP1020

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373 2		Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
1317-65-3	Calcium Carbonate	17,13% w/w
74-98-6	propane	15,76% w/w
67-64-1	acétone	11,4% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,68% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	7,71% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 1)

112926-00-8	Silicon Dioxide	2,88% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,54% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,85% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,4% w/w
1330-20-7	xylène (mix)	1,35% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	1,09% w/w
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	1,07% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
-------------	--

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm
106-97-8 butane	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
112926-00-8 Silicon Dioxide	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 4* 1,5** mg/m ³ Precipitated and gel; *total; **respirable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
1330-20-7 xylène (mix)	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Au travail, ne pas manger ni boire.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 3)

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène (mix)

Oral LD50 8.700 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h 6.350 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 4)

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Oui
	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
 Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.
 P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
 E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent